



Accompagnement éducatif

publié le 06/10/2010 - mis à jour le 16/04/2020

Descriptif :

L'accompagnement éducatif "Devoirs faits" est mis en place tous les soirs de 16h45 à 17h45.

Les assistants d'éducation et les professeurs supervisent et aident les élèves, en petits groupes, dans leur travail scolaire.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.